

**Administration communale  
de SCHAERBEEK  
Service Urbanisme  
Place Colignon, 1**

**B – 1030 BRUXELLES**

Bruxelles, le

V/Réf : 2012/167=129/453 (corr. Mme K. Schmitz)  
N/Réf : AVL/KD/SBK-2.273/s.526  
Annexe : 1 dossier

Madame, Monsieur,

**Objet : SCHAERBEEK. Chaussée de Haecht, 453 / angle avenue Voltaire.  
Changement d'utilisation du rez-de-chaussée commercial et modification de la façade avant.**

Suite à votre courrier du 17 septembre 2012 sous référence, réceptionné le 18 septembre dernier, votre demande relative au point mentionné sous rubrique a été portée à l'ordre du jour de la séance de la C.R.M.S. du 3 octobre 2012.

Le bien se situe à l'angle de la chaussée de Haecht et de l'avenue Voltaire qui figure à l'inventaire légal des sites de la Région de Bruxelles-Capitale.

La demande vise le changement d'utilisation du rez-de-chaussée commercial en un commerce spécialisé dans le montage/démontage et la vente des pneus.

Le projet prévoit notamment la modification de la façade du rez-de-chaussée de l'avenue Voltaire, le remplacement des châssis et la pose de nouveaux volets de garage en PVC.

***La CRMS demande d'améliorer l'interface du futur garage avec l'espace public, en particulier du côté de l'avenue Voltaire qui compte parmi les plus belles artères de la Commune.***

***A ce titre, elle demande de revoir le traitement de l'entrée de garage projetée à l'angle de l'immeuble et de réaliser les châssis et les volets dans un matériau naturel de qualité eu égard au contexte patrimonial environnant (pas de PVC).***

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS  
Présidente

Copies :

- A.A.T.L. – D.M.S. : Mme M. Kreutz et M. Ph. Piéreuse, et par mail Mmes M. Muret, L. Leirens, N. de Saeger et M. H. Lelièvre ;

- A.A.T.L. – D.U. : Mme V. Henry.